

*Questions orales*

Va-t-elle par conséquent revenir sur la déclaration aberrante qu'elle a faite la semaine dernière à ce sujet?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, si le critique de l'Environnement du parti libéral s'était donné la peine de lire l'article au complet, cela lui éviterait de propager une confusion qui provient d'un titre qui interprète mal le contenu d'une heure d'entrevue. Les parcs du Canada sont un joyau de notre patrimoine, et je compte les protéger, les améliorer et les embellir.

[Traduction]

ON DEMANDE UNE GARANTIE DE LA PART DE LA MINISTRE

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Maintenant qu'elle est revenue sur sa déclaration, la ministre va-t-elle garantir à la Chambre et aux Canadiens de tout le pays qu'elle ne va ni réviser ni modifier la politique actuelle de Parcs Canada, à savoir qu'aucune exploitation minière, forestière ou autre ne doit aller à l'encontre de la politique de Parcs Canada?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je ne peux que répéter que si mon collègue ne s'abreuvait pas constamment aux en-têtes des journaux, il saurait très bien quels sont les nombreux propos que j'ai formulés devant le comité permanent de la Chambre.

Je crois que la sottise de ses questions n'a d'égal que l'éten-due de sa mauvaise foi.

\* \* \*

[Traduction]

## L'AGRICULTURE

LA DÉCISION RENDUE PAR LES ÉTATS-UNIS CONCERNANT LES EXPORTATIONS DE PORC DU CANADA

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministère américain du Commerce a rendu sa décision concernant les droits compensateurs sur les importations de porc. Le ministre peut-il nous expliquer quelles mesures le gouvernement prendra, le cas échéant, pour satisfaire aux conditions fixées par la décision afin que l'imposition des droits compensateurs soient levée?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je partage les préoccupations du député relativement à la question qu'il soulève. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour nous ni pour les éleveurs de porc. Cependant, cette décision n'est pas définitive. La question a été renvoyée à la Commission du commerce des États-Unis laquelle devra prouver que les éleveurs américains ont subi des préjudices. Nous avons déjà gagné des causes semblables. Nous allons profiter de chaque occasion pour faire valoir notre point de vue en espérant qu'une décision favorable sera rendue vers le 25 juillet.

LA POSITION DES ÉTATS-UNIS

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire concerne le même

ministre. Compte tenu de l'attitude des États-Unis jusqu'à présent, est-il possible que le gouvernement retire les amendements proposés au programme de stabilisation lequel ne semble pas satisfaire le ministère du Commerce des États-Unis?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je ne comprends pas trop bien à quoi le député fait allusion dans sa question. Nous devons admettre que l'essentiel des garanties représente les paiements versés dans le cadre du programme de stabilisation fédéral ainsi que de différents programmes provinciaux. Nous devons en conclure que le plan de stabilisation tripartite dont le comité et la Chambre sont déjà saisis, devrait être la solution à adopter.

\* \* \*

[Français]

## L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DU PORC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Ce matin, on a eu l'occasion de rencontrer les producteurs du Québec qui ont admis candidement au Comité être convaincus d'avoir été trahis par le gouvernement, et tout à l'heure le premier ministre essayait de nous dire que tout allait bien dans le meilleur des mondes, mais je peux lui dire qu'une tragédie vient de frapper l'industrie du porc au Canada et que la décision américaine vient de «saigner» l'industrie pour 200 millions de dollars. Le ministre nous dit qu'il va attendre au 25 juillet.

Monsieur le Président, le ministre pourrait-il dire s'il a l'intention d'attendre la quatrième décision, il a déjà perdu les trois premières et on sait d'avance que son inaction va entraîner des faillites nombreuses dans l'industrie porcine, le ministre pourrait-il dire s'il a l'intention de «prendre des actions» maintenant et non pas d'attendre de se faire imposer encore une fois une décision unilatérale par le gouvernement américain?

[Traduction]

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas abandonné les éleveurs de porcs du Québec ni aucun autre groupe de producteurs du Canada. Il suffit d'examiner les faits pour se rendre compte de ce que nous avons accompli depuis que nous sommes entrés en fonction le 17 septembre dernier. En fait, nous avons refusé la demande des éleveurs de porcs de leur verser de nouveaux montants de stabilisation. Nous ne l'avons pas fait de gaité de cœur, mais à la réflexion, nous avons rendu service aux éleveurs en refusant.

J'ai déjà dit que cette décision n'était pas définitive. La commission américaine du commerce extérieur qui en sera saisie devra démontrer que les éleveurs américains ont subi un sérieux préjudice. Nous sommes toujours parvenus par le passé à faire valoir notre point de vue. Nous allons continuer de travailler de concert avec les éleveurs de porcs et afin d'avoir gain de cause en fin de compte, nous allons profiter de toutes les occasions pour formuler des instances en leur nom.